

<http://lectures.revues.org/17938>

Jann Pasler, *La République, la musique et le citoyen 1871-1914*

Vincent Petit

[Publication commentée](#) | [Texte](#) | [Notes](#) | [Citation](#) | [Rédacteur](#)

Jann Pasler, *La République, la musique et le citoyen. 1871-1914*, Paris, Éditions Gallimard, coll. « Bibliothèque des histoires », 2015, 688 p., ISBN : 978-2-07-013644-5.

Informations

[Vous pouvez commander cet ouvrage sur le site de notre partenaire Decitre](#)

[Haut de page](#)

TEXTE INTÉGRAL

PDF

[Signaler ce document](#)

1S'il est un aspect souvent négligé dans l'histoire politique de la France, c'est bien celui de la musique. Autant dire l'importance bibliographique et historiographique que constitue la publication en français de l'ouvrage de Jann Pasler, professeur de musicologie à l'université de Californie, *Composing the citizen. Music as Public Utility in Third Republic France* (encore que cela ne soit pas précisé) paru en 2009.

2En effet, si l'armée, l'école, le patriotisme, la colonisation, la laïcité et même les beaux-arts (grâce aux historiens de l'art et aux *visual studies*) ont constitué des centres d'intérêt évidents pour l'histoire de la Troisième République, l'historiographie française est restée largement sourde à la dimension musicale qui embrasse pourtant toutes les autres. Car que l'on ne s'y trompe pas, l'ouvrage de Jann Pasler est moins une savante étude musicologique qu'un essai politique sur l'identité française, nourri des écrits de Mona Ozouf, Pierre Nora et François Furet. Comme elle l'écrit dans sa « coda », la nation française ne se définit ni sur un critère ethnique à l'allemande ni sur des idéaux philosophiques à l'américaine, mais sur deux critères que sont l'intérêt public et une culture partagée. La musique, qu'elle soit populaire ou élitiste, joue donc un rôle majeur dans la formation de l'identité nationale républicaine. Pour nous en convaincre Jann Pasler ordonne son étude à partir du concept « d'utilité publique », qui fait l'objet du chapitre 1 et d'une substantielle annexe. Selon elle, cette idée d'utilité publique assure une voie médiane entre l'intérêt général et les intérêts particuliers, entre la nécessité d'exprimer et de produire des valeurs sociales et la liberté d'entreprendre et de créer. La musique est utile au sens où elle est censée garantir l'intériorisation de vertus publiques par les individus qui l'écoutent et de cette manière les relier entre eux. Elle crée donc une identité collective et un consensus social, elle est à la fois le contenant et le contenu d'une culture politique : elle est pour les républicains « une métaphore de l'ordre et de l'harmonie qu'ils envisageaient pour la société française, différente de ceux que procurait la religion » (p. 447).

3Tous les aspects de la politique républicaine sont relus à travers cette interprétation générale, au risque parfois d'une systématisation un peu excessive : la musique aurait été pour le pouvoir politique, en l'occurrence la République, un instrument de contrôle, d'influence, voire de transformation sociales – avec des inflexions (la période de l'Ordre moral, ou celle du Ralliement), des divergences internes (entre les républicains interventionnistes et d'autres plus libéraux) et des permanences (certaines thématiques sont déjà présentes sous le Second Empire et partagées avec les milieux ecclésiastiques).

- **1** Voir la thèse récente de Soizic Lebrat sur la Vendée.

4L'école primaire républicaine accorde une grande importance à l'apprentissage du chant, à travers l'édition de recueils destinés à insuffler l'amour du pays (p. 268). *La Marseillaise* et *Le Chant du départ* faisaient partie des épreuves obligatoires du certificat d'études ! La dimension patriotique est évidemment omniprésente, avec la mobilisation des oeuvres révolutionnaires (Gossec, Méhul, Catel) interprétées par les musiques militaires et celle des chants populaires français qui inspirent les compositeurs comme Massenet et ses *Scènes alsaciennes* (1882), Saint-Saëns et sa *Rapsodie d'Auvergne* (1884) ou Vincent d'Indy. Gounod met en musique les poèmes de Déroulède (p. 228) et Saint-Saëns compose une musique de scène pour *Vercingétorix*. Peut-être aurait-il fallu davantage insister sur le processus de « descente de la musique vers les masses » et l'imbrication des identités nationales et locales grâce aux formations populaires que sont les chorales, fanfares, orphéons, etc.¹. La colonisation est étudiée dans le chapitre 7 sous l'angle de l'exotisme et de l'hybridité musicale, avec *Samson et Dalila* que Saint-Saëns achève à Alger ou *Lakmé*, l'opéra-comique de Delibes. Une hybridité ambiguë puisqu'elle est aussi manifestation de la supériorité de la culture occidentale : Jann Pasler voit même l'introduction de considérations racistes dans l'*Ode triomphale* d'Auguste Holmès produite lors de l'Exposition universelle de 1889.

5Or, ce que révèle fondamentalement le concept d'« utilité publique » attribuée à la musique, c'est le caractère synthétique de la politique culturelle de la Troisième République. L'identité nationale que porte la musique est dans une large mesure syncrétique puisque, malgré les mesures prises pour laïciser davantage le répertoire et les structures musicales (suppression des subventions aux chœurs des cathédrales par exemple), l'imprégnation religieuse reste forte : Camille Saint-Saëns et Gabriel Fauré étaient organistes de Sainte-Madeleine et nombre de compositeurs, aussi républicains soient-ils, continuèrent d'écrire des oeuvres religieuses (p. 240). À la fin du XIX^e siècle, Jeanne d'Arc inspire Gounod, Charles Lenepveu, Théodore Dubois... et la musique religieuse et laïque bénéficie de la fondation de la Schola Cantorum. En outre, si l'on s'efforce de définir contre la musique allemande une « musique française » (p. 209), et si Wagner fait l'objet de controverses ou de boycott, la demande du public et les nécessités commerciales (puisque la musique française s'exporte) font que les influences étrangères permettent d'éviter tout protectionnisme qui aurait été en fin de compte stérile. En outre, les structures officielles (l'opéra, le conservatoire national, le ministère des beaux-arts...) qui mobilisent la musique au service du prestige national n'ont pas empêché l'ouverture à la nouveauté ou l'expérimentation, comme l'attestent les oeuvres de Debussy et de Satie. La musique permet même aux femmes (en tant que compositrices, interprètes mais aussi sujets) d'être pleinement intégrées. Les exigences capitalistes avec l'utilisation de la musique par les grands magasins ou les théâtres populaires, la concurrence entre orchestres (Colonne contre Lamoureux) contribuent aussi à une certaine forme de démocratisation de la culture.

6Il faut souligner l'importance majeure de cet ouvrage pour la compréhension du modèle politique français, y compris dans son acception contemporaine. Comme le revendique l'auteure dans sa conclusion, le concept d'utilité publique reste opérant si l'on veut éviter que la satisfaction des besoins et les désirs des citoyens obéissent aux seules logiques du marché. Il faut en déduire, selon elle, que la musique peut encore jouer un rôle dans le façonnement et le fonctionnement de la société politique.

7Surtout qu'un tel ouvrage, fort bien construit avec des sous-titres toujours explicites est servi par une remarquable traduction. On regrettera toutefois l'appellation anachronique de Premier Ministre au lieu de Président du Conseil et l'indistinction entre les sources d'époque et la bibliographie.

[Haut de page](#)

NOTES

¹ Voir la thèse récente de Soizic Lebrat sur la Vendée.

[Haut de page](#)

POUR CITER CET ARTICLE

Référence électronique

Vincent Petit, « Jann Pasler, *La République, la musique et le citoyen 1871-1914* », *Lectures* [En ligne], Les comptes rendus, 2015, mis en ligne le 05 mai 2015, consulté le 12 novembre 2015. URL : <http://lectures.revues.org/17938>

[Haut de page](#)

DISCIPLINE

Histoire

- [Marianne Blanchard, *Les écoles supérieures de commerce. Sociohistoire d'une entreprise éducative en France*](#) [livre]
- [Jean-François Bert \(dir.\), *Michel Foucault et les religions*](#) [livre]

- [TOUS LES OUVRAGES](#)

Science politique

- David J. Robinson, *The Energy Economy. Practical Insight to Public Policy and Current Affairs* [livre]
- Florence Johsua, *Anticapitalistes. Une sociologie historique de l'engagement* [livre]

- [TOUS LES OUVRAGES](#)

[Haut de page](#)

SUJET

Culture

- Henri Desbois, *Les mesures du territoire. Aspects techniques, politiques et culturels des mutations de la carte topographique* [livre]
- « Connait-on la chanson ? », *L'Homme*, n° 215-216, juillet-décembre [revue]

- [TOUS LES OUVRAGES](#)

[Haut de page](#)

LIEU

France

- Marianne Blanchard, *Les écoles supérieures de commerce. Sociohistoire d'une entreprise éducative en France*[livre]
- Florence Johsua, *Anticapitalistes. Une sociologie historique de l'engagement* [livre]

- [TOUS LES OUVRAGES](#)

[Haut de page](#)

RÉDACTEUR

Vincent Petit

Agrégé d'histoire, docteur en histoire contemporaine (Paris-1/Fribourg), spécialiste d'histoire politique, religieuse et culturelle de la France

Articles du même rédacteur

- [Grace Davie](#), *The Sociology of Religion : a critical agenda* [Texte intégral]
- [Emmanuel Taieb](#), *La guillotine au secret. Les exécutions publiques en France, 1870-1939* [Texte intégral]